

AMENAGEMENT DE DEUX FRAYERES A BROCHETS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS (79)

Les travaux ont été réalisés sur la prairie du Chatellier qui appartient à la communauté de communes du thouarsais. Ces aménagements interviennent dans le cadre du plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles.

Maître d'ouvrage : Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Dates des travaux : septembre 2009



Prairie du Chatellier (photo : SMVT)

Les objectifs des travaux effectués :

Augmenter le temps d'inondation des deux mares : immersion durant au moins 45 jours entre les mois de février et mai afin de permettre la reproduction des adultes, le développement des juvéniles et la migration des brochetons vers la rivière.

Favoriser la colonisation des hélophytes et graminées en période estivale.

Maintenir accessible les zones de pâturage et d'abreuvement des chevaux en protégeant les espaces naturels du piétinement.

Descriptif technique des travaux réalisés :

Arrachage mécanique de la jussie (environ 80% de colonisation sur 3500 m² de mares, soit environ 200 tonnes exportées) et épandage sur une parcelle agricole (régalage sur des chaumes de blé à la pelleuse).

Terrassement de 2 mares ainsi que des canaux de décharge : diminution des pentes et augmentation des surfaces des mares de 1000 m² à 2200 m² et de 1500 m² à 2800 m².

Installation de batardeaux en bois (planches de 4 cm d'épaisseur, 90 cm de hauteur et 1 m de largeur) pour gérer les niveaux d'eau.

Mise en place de clôtures électriques pour limiter l'impact des animaux.

Installation de panneaux d'information (reproduction du brochet, etc.).

Aspects administratifs et financiers du projet :

Enlèvement jussie : 2830€ ; reprofilages de mares et canaux, clôtures, abreuvement : 3475€ ;

2 batardeaux : 2600 € ; finition chantier : 1100 € ; communication : 800 €.

Total de 12922 € TTC.

Commentaires : Signature d'une convention de gestion des batardeaux entre le SMVT et la communauté de communes du Thouarsais pour 5 ans.



Batardeau et clôture (photo : SMVT)

Modes de gestion :

Fermeture des batardeaux à compter du mois de janvier et ouverture progressive à partir de fin mai.

Enlèvement des embâcles après les crues.

Information du SMVT des périodes de fermeture et d'ouverture.

Mise en place d'un carnet de suivi (dates de fermeture/ouverture, débits du Thouet, nombre d'individus capturés et classes de taille autres espèces).

Contact : Olivier CONSTANTIN et Guillaume CHARRUAUD, SMVT, 05.49.64.85.98.